

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'Administration du 8 octobre 2025

Besançon, le 10 octobre 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 8 octobre 2025 à 17h, au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Besançon, sous la présidence de Mme Sylvie WANLIN, Vice-présidente.

Membres présents :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Cyril DEVESA / Madame Nadia GARNIER / Monsieur José GOMES / Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Madame Agnès MARTIN / Monsieur Alfred M'BONGO / Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Jean-Hugues ROUX / Madame Sylvie WANLIN

Membres excusés :

Monsieur Bernard AVON / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Ludovic FAGAUT / Madame Valéry GARCIA / Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

Quorum : 9 administrateurs minimum

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

Sont présents :

- Madame Tilale EL YOUSFI, Conseillère technique du Cabinet de la Maire
- Madame Catherine FILAQUIER, Directrice des Solidarités
- Monsieur Nicolas MILLOT, Directeur de l'Autonomie
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Monsieur Samuel PHILIPPE, Chargé de mission Partenariats, Communication et Projets événementiels
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Jonathan SCHEBATH, Chef du service Finances
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

ORDRE DU JOUR

Question n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2025.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°2 : Compte-rendu des décisions prises par la Vice-présidente dans le cadre de sa délégation de compétences

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétences de la Vice-présidente,

- ✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°3 : Décision Modificative n°3

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la Décision Modificative n°3.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°4 : Sorties d'actif 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la sortie des biens listés en annexe de la délibération.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°5 : Admission en non-valeur – effacement des dettes 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement les admissions en non-valeur et l'effacement de dette.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°6 : Tarifs usagers 2026

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°7 : Contribution au Fonds Solidarité Logement 2025

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la participation du CCAS au FSL à raison de 73 235 € pour l'exercice 2025,

✓ Autorisent la Présidente ou son représentant à mandater la dépense correspondante au profit du Département du Doubs.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°8 : Indemnisation d'un agent dans le cadre de la protection fonctionnelle

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement l'indemnisation de Monsieur O. à hauteur de 12 237,78 euros, au titre de la protection fonctionnelle.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°9 : Avenant n°2 à la convention de mise à disposition de personnel auprès du GCSMS Un chez soi d'abord - Besançon

Rapporteur : Madame Nadia GARNIER, Conseillère municipale déléguée.

Madame WANLIN, administratrice intéressée, quitte la salle pour ne prendre part ni au débat ni au vote.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition,
- ✓ Autorisent la Présidente à signer cet avenant.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1 + 1 pouvoir

Question n°10 : Rapport social unique – données 2024

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Conformément à l'article L 231-4 du code général de la fonction publique, les membre du Conseil d'Administration :

- ✓ Prennent acte de l'élaboration du Rapport Social Unique 2025.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°11 : Convention de mise à disposition de personnel – Directeur Général du CCAS

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la convention de mise à disposition du DGAS du Pôle Action Sociale et Citoyenneté de la Ville auprès du Centre Communal d'Action Sociale,
- ✓ Autorisent Madame la Vice-Présidente à signer ladite convention, les éventuels avenants de prorogation, et les actes y afférents.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

Question n°12 : Convention d'objectifs « Accompagnement vers et dans le logement » avec l'Etat, pour l'année 2025

Rapporteur : Madame Nadia GARNIER, Conseillère municipale déléguée.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement le partenariat entre le CCAS et l'Etat dans le cadre de la convention d'objectifs présentée en annexe pour l'année 2025 ;

✓ Autorisent la Vice-Présidente à signer la convention, et ses éventuels avenants.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°13 : Avenant à la convention KALIVI relatif au dispositif de sortie d'hospitalisation

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller municipal délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Autorisent la Vice-Présidente à signer l'avenant n°3 à la convention « sortie d'hospitalisation » et ses éventuels avenants ultérieurs d'actualisation.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

Question n°14 : Convention 2025 de financement de l'Agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté pour le Conseil local de santé mentale du Grand Besançon

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la perception d'une subvention d'un montant de 35 000 € versée par l'Agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté pour le CLSM du Grand Besançon,

✓ Autorisent la Présidente ou son représentant à signer la convention de financement, et ses éventuels avenants,

✓ Autorisent la Présidente ou son représentant à signer tous les documents relatifs la convention de financement.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0